

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DU LOGEMENT**

Groupe d'Étude P.R.D.A.  
Accidents de la Route

Service des Affaires Économiques  
DOCUMENTATION  
Réf. n° 638-C.

**ÉTUDE PILOTE  
DE PRÉPARATION RATIONNELLE DES DÉCISIONS  
CONCERNANT LES ACCIDENTS DE LA ROUTE**

**PRÉSENTATION  
DU RAPPORT  
DE PREMIÈRE PHASE**

février 1969

L'étude pilote de préparation rationnelle des décisions concernant les accidents de la route est effectuée dans le cadre du projet de Rationalisation des Choix Budgétaires (R.C.B.) présenté au Conseil des Ministres en Avril 1968.

La R.C.B. (1) cherche à éclairer le mieux possible les décisions administratives à l'aide de techniques et de procédures plus ou moins nouvelles qui permettent la recherche méthodique d'un maximum d'informations.

L'effort de R.C.B., est très récent, bien qu'ayant ses racines dans des travaux partiels déjà accomplis par l'Administration Française au cours des dernières années. Pour l'instant on peut dire que sa définition varie avec les hommes qui s'en occupent.

L'étude-pilote des accidents de la route a été menée dans le cadre de la modernisation des méthodes de programmation et de gestion du Ministère de l'Equipement et du Logement, mais, étant donné le caractère interministériel des problèmes liés aux accidents de la route, elle a été conduite en liaison avec les principaux Ministères intéressés.

(1) L'expression "Rationalisation des Choix Budgétaires" ne semble d'ailleurs pas parfaitement adaptée - Le choix par essence n'est pas rationalisable - C'est pourquoi l'étude pilote a été définie comme Etude de Préparation Rationnelle des Décisions concernant les Accidents de la Route.

L'introduction des "méthodes modernes" vise à mettre en place un système intégré de décision - gestion - information.

Ce système est précisé par les schémas 1 et 2 ci-après.

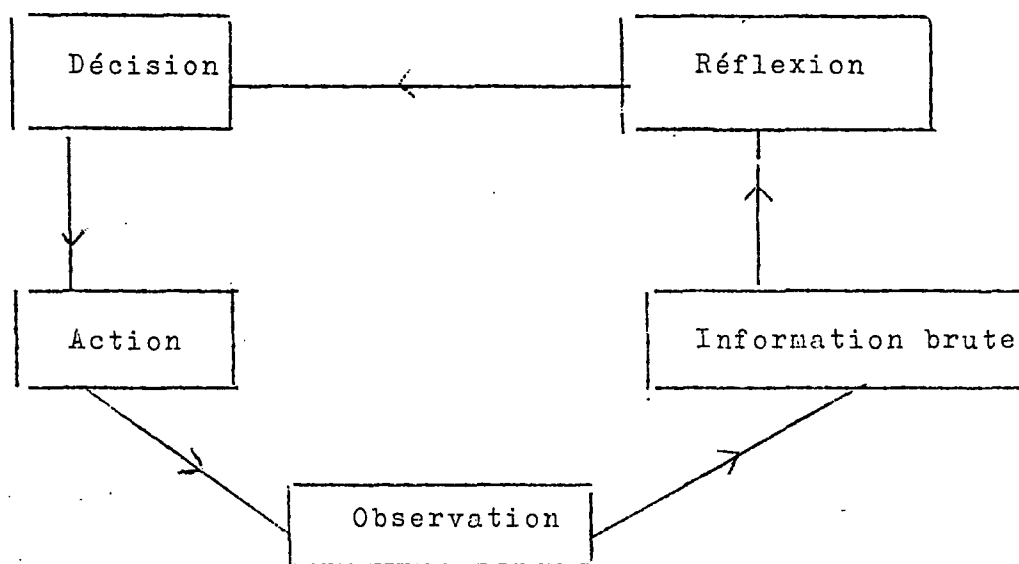


Schéma n° 1.

Dans un tel système, l'Action résulte d'une décision, prise après réflexion sur l'information recueillie par l'observation portant sur un résultat des actions passées (Schéma n° 1)

Le système se décompose en sous-systèmes (Schéma n° 2)

- Sous-système de gestion, qui agit sur le milieu.
- Sous-système de contrôle de gestion, fondé sur une comptabilité analytique.

.../...

- Sous-système informatique, pour le recueil et le traitement de l'information.
- Sous-système d'analyse fournissant une information élaborée au décideur.
- Sous-système de Planification - Programmation - Budget (P.P.B.) fournissant un ensemble cohérent de décisions concernant les objectifs poursuivis (plan), les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre (programme), le budget étant la première tranche annuelle du programme.

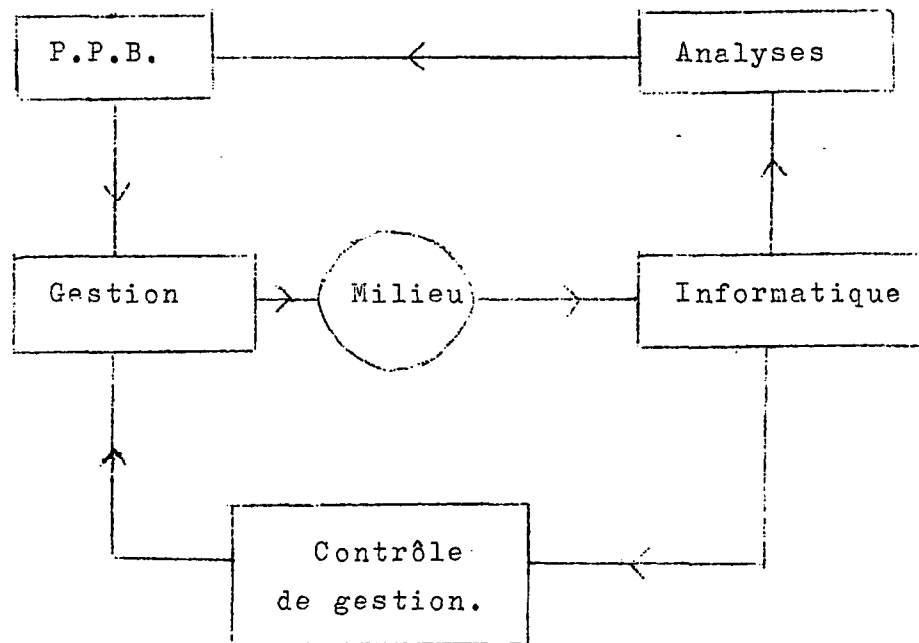


Schéma 2.

L'étude-pilote est une des analyses permettant d'éclairer les décisions dans le cadre d'un tel système.

.../...

Elle doit analyser systématiquement les actions possibles en vue de réduire les conséquences néfastes des accidents de la route. Ses conclusions doivent non seulement éclairer les choix budgétaires, mais également déboucher sur des propositions de décisions administratives et réglementaires.

On peut évidemment se demander en quoi l'étude-pilote est différente des études effectuées dans le passé. En effet, toute étude se propose de rationaliser la préparation des décisions et, d'autre part les études coût-avantage sont effectuées depuis une dizaine d'années pour programmer les investissements de la Direction des Routes.

Ce qui caractérise l'étude-pilote, c'est son aspect systématique, son introduction dans les procédures de décisions par une collaboration quasi-institutionnelle entre les Responsables et l'Equipe chargée de l'étude, la recherche des éclairages multiples par une recherche pluri-disciplinaire, le recours aux techniques de l'analyse des systèmes, l'effort de comparaison des alternatives à l'aide de critères multiples.

Le présent rapport correspond à la première phase de l'étude.

Il met en relief certaines lacunes de l'organisation administrative en matière de sécurité routière. Il a fait apparaître de nombreuses lacunes dans le domaine des connaissances relatives aux accidents de la route. Il expose un certain nombre de propositions concernant l'organisation de la sécurité routière, les études à effectuer et les actions

à entreprendre, mais au stade actuel, il ne faut pas attendre de l'étude des propositions précises et complètes d'options concernant une politique globale de sécurité routière. Trop d'incertitudes subsistent encore pour que de telles propositions puissent être faites. C'est pourquoi il est suggéré d'entreprendre de nombreuses études et expériences, dont les résultats devraient ultérieurement permettre aux décideurs de prendre des décisions fondées sur la connaissance des conséquences prévisibles de leurs choix.

Le rapport comprend :

- 1 note de présentation,

-14 titres :

- Titre 1 Dimensions du problème des accidents de la route
- " j 2 Méthodologie de l'étude
- " 3 Structures de programmes
- " 4 L'organisation de la Sécurité Routière
- " 5 Etudes et recherches concernant les accidents de la route
- " Formation des Conducteurs
- " 7 Information et publicité
- " 8 Psychologie du conducteur et réglementation
- " 9 Alcoolisme et Conduite
- " 10 Réglementation de vitesse
- " 11 Assurance automobile et Sécurité Routière
- " 12 Véhicule et Sécurité Routière

...

Titre 13 Infrastructure et Sécurité Routière

" 14 Les soins au blessés : - alerte  
- secourisme  
- évacuation

" 14 bis Soins spécialisés

-:-:-:-

En outre, un rapport de synthèse présentera et indiquera les principales conclusions de la première phase de l'étude.